

## Alerte sécheresse



<sup>[1]</sup>[L'arrêté préfectoral n°38-2019-08-20\\_001 du 20 août 2019](#) <sup>[2]</sup>

place jusqu'au 30 septembre 2019 le bassin du Sud Grésivaudan, auquel appartient Voreppe, en alerte sécheresse sur les eaux superficielles et les eaux souterraines.

*(photo : freepik)*

---

**Les restrictions d'eau correspondant aux différents niveaux d'alerte doivent être respectées.**

**Au niveau "Alerte "** les mesures de restrictions imposées sont les suivantes :

**? Pour tous :**

- Interdiction du lavage des voitures hors stations professionnelles ;
- Interdiction du remplissage des piscines de plus de 5m<sup>3</sup> à usage privé ;
- Interdiction d'arrosage des pelouses, des espaces verts publics et privés, des jardins d'agrément, des golfs, et des stades et espaces sportifs, de 9H00 à 20H00 (sauf dispositions

spécifiques irrigation) ;

- Réduction de moitié du débit dérivé alimentant les plans d'eau et des étangs par rapport au débit dérivé autorisé ;

- Interdiction de manœuvrer des ouvrages hydrauliques entraînant des lâchers d'eau ;

- Interdiction d'effectuer des travaux dans le lit du cours d'eau destinés à accroître ou maintenir le prélèvement.

**? Pour les communes :**

- Interdiction de laver les voiries ;

- Interdiction de faire fonctionner les fontaines publiques en circuit ouvert sur l'eau potable.

**? Pour l'agriculture :**

- Baisse de 15 % des prélèvements agricoles autorisés pour l'irrigation

Pour les autres prélèvements (hors irrigation ou assimilés domestiques) interdiction de prélever de 9h à 20h.

**? Pour l'industrie :**

- Respect du niveau 1 de restriction sécheresse explicité dans les arrêtés individuels d'autorisation d'exploitation des industriels (installations classées pour la protection de l'environnement).

**? Pour les gestionnaires de réseau d'eau potable :**

- Renforcement du suivi des niveaux des captages et des forages d'eau potable, transmission des données à l'administration.

Tweet <sup>[3]</sup>



Connexion



Flux RSS



Nous suivre sur Twitter



Mentions

légales



Contact

---

**Source URL:** <https://www.voreppe.fr/article/alerte-s%C3%A9cheresse>

**Liens**

[1] <https://www.voreppe.fr/sites/default/files/field/image/secheresse.jpg?itok=Eacvurnr>

[2] [https://www.voreppe.fr/sites/default/files/ap\\_38-2019-08-20-001\\_vigilancealertealserterenforcee\\_netb.pdf](https://www.voreppe.fr/sites/default/files/ap_38-2019-08-20-001_vigilancealertealserterenforcee_netb.pdf)

[3] <http://twitter.com/share>